10 ANS

NOUVELLE-BORDEAUX AQUITAINE WINE FESTIVAL

武汉波尔多及新阿基坦葡萄酒节 WUHAN

Chengdu – Mardi 29 octobre 2019

Wuhan – Vendredi 1er novembre 2019

DOSSIER D'INSCRIPTION

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

AANA AGENCE DE L'ALIMENTATION NOUVELLE-AQUITAINE Qualité et Promotion des produits agricoles et agroalimentaires

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE GIRONDE

concours de bordeaux vins d'aquitaine

BUSINESSFRANCE

Vous souhaitez développer vos ventes en Centre-Chine ?
Participez au Festival des Vins de Bordeaux et Nouvelle-Aquitaine

La prochaine édition du **Festival des Vins de Bordeaux et Nouvelle-Aquitaine** organisée par l'AANA et la Chambre d'Agriculture de la Gironde, avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, se tiendra les **29 octobre** et **1er novembre** 2019 à **Chengdu** puis à **Wuhan**.

Le Festival des Vins fête cette année ses **10 ans**. Les organisateurs ont donc souhaité faire encore évolué cette manifestation en proposant aux viticulteurs participants une **extension sur la ville de Chengdu**, ville dynamique où le marché des vins et spiritueux est en plein développement.

CONCOURS ET TASTINGS POUR PROMOUVOIR VOS VINS :

- Les Trophées Coup de Cœur ***(gratuit et réservé aux médaillés du Concours de Bordeaux – Vins d'Aquitaine)***

- Chengdu le 29 octobre
- Wuhan le 1er novembre

Les vins participants seront dégustés par des professionnels chinois du vin (acheteurs, importateurs, distributeurs) qui désigneront les Trophées Coup de Cœur 2019.
Une façon de valoriser votre vin et votre distinction auprès des acheteurs et consommateurs chinois, très friands de récompenses.

- Les Tastings Vins et Spiritueux en collaboration avec Business France :

- Chengdu le 29 octobre
- Wuhan le 1er novembre

Ces rencontres commerciales vous permettront de présenter vos vins auprès d'importateurs, distributeurs, agents, cavistes, …

PROGRAMME PREVISIONNEL

CHENGDU (Grand Hyatt)

- **Lundi 28 octobre (18h30)**

Soirée d'accueil avec présentation du marché de la province du Sichuan

- **Mardi 29 octobre**

9h30 – 12h00 : dégustation Trophées Coup de Cœur
12h00 – 13h30 : déjeuner
13h30 – 17h30 : Tastings réservés aux professionnels
17h00 – 18h00 : Conférence de presse « 1ère édition du Festival à Chengdu »
18h00 – 21h00 : Soirée de gala avec proclamation du Palmarès des Trophées Coup de Coeur

- **Mercredi 30 octobre**

Transfert à Wuhan

WUHAN (Sheraton)

- **Vendredi 1er novembre**

9h30 – 12h00 : dégustation Trophées Coup de Cœur
12h00 – 13h30 : déjeuner
13h30 – 17h30 : Tastings réservés aux professionnels
17h00 – 18h00 : Conférence de presse « 10ème édition du Festival à Wuhan »
18h00 – 21h00 : Soirée de gala avec proclamation du Palmarès des Trophées Coup de Cœur

---

VOS CONTACTS EN Nouvelle-Aquitaine

Françoise HARREWYN
Responsable du
Concours de Bordeaux – Vins d'Aquitaine
39 rue Michel Montaigne – CS 20115
33295 BLANQUEFORT CEDEX
Tél : 05 56 35 51 88
e-mail : concours@gironde.chambagri.fr

Karen REYNE
Chargée de Communication
17 cours Xavier Arnozan – CS 71305
33082 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05 56 79 64 07
e-mail : k.reyne@gironde.chambagri.fr

Marie-Françoise GOULINAT
Responsable Pôle Accompagnement des Entreprises

Céline CAZEAUX et Yohan DELAFOSSE
Pôle Accompagnement des Entreprises

Maison de l'Agriculture et de la Forêt
Cité Mondiale
6 parvis des Chartrons
33075 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05 56 01 33 21 / 05 56 01 33 59
e-mail : mf.goulinat@aana.fr
c.cazeaux@aana.fr
entreprises@aana.fr

VOS CONTACTS EN CHINE

BUSINESS FRANCE – Wuhan
JI SHE
Conseillère Export
Tél : +86 27 65 79 79 41
e-mail : ji.she@businessfrance.fr
BUSINESS FRANCE – Chengdu
Li BIN
Chargée de Développement
Tél : +86 28 6666 60 83
e-mail : bin.li@businessfrance.fr

INSCRIPTION Trophées Coup de Cœur

Festival des Vins de Bordeaux et Nouvelle-Aquitaine – Chengdu / Wuhan 2019

COORDONNÉES

NOM de la société / propriété / cave :.....

Adresse : .....

Téléphone fixe : ..... Portable : .....

Site Internet : ..... Mail : .....

VIN

Nom du Vin (1 fiche par vin présenté) : .....

Couleur : ☐ rouge ☐ blanc ☐ rosé/clairet ☐ doux (liquoreux et moelleux) ☐ crémant

Millésime(s) autorisé(s) :

Rouge : ☐ 2018 ☐ 2017 ☐ 2016 ☐ 2015 ☐ 2014 ☐ 2013

Blanc, Rosé et Clairet : ☐ 2018 ☐ 2017

Doux : ☐ 2018 ☐ 2017 ☐ 2016 ☐ 2015 ☐ 2014 ☐ 2013

Crémant : ☐ 2018 ☐ 2017 ☐ non millésimé

Appellation : .....

Elevage sous-bois : ☐ oui ☐ non

Volume produit (hl) : .....

Encépagement (proportion en %) : .....

Mise en bouteille au château : ☐ oui ☐ non

Prix HT (départ propriété) : ☐ < 2€/ ☐ de 2 à 4 € / ☐ de 4 à 6€ / ☐ de 6 à 8€ / ☐ de 8 à 10€ / ☐ > 10 €

Année d'obtention de la médaille : ☐ 2019 ☐ 2018 ☐ 2017

Couleur : ☐ Or ☐ Argent ☐ Bronze

EXPORTATION VERS LA CHINE

Exportez-vous déjà ce vin en Chine ? oui ☐ non ☐

Si oui, quel volume avez-vous exporté en 2018 ? .....

Dans quelle(s) province(s) ? ..... Dans quelle(s) ville(s) ? .....

Avec quel(s) distributeur(s) et/ou importateur(s) travaillez-vous (coordonnées) ? .....

.....

Si non, recherchez-vous un importateur : ☐ oui ☐ non

Avez-vous des accords d'exclusivité ? ☐ oui ☐ non Précisez : .....

Quels sont vos réseaux de distribution ?

.....

.....

PROCEDURE D'ENVOI DES VINS

« Trophées Coup de Cœur »

DOTATION DE VIN

6 BOUTEILLES PAR REFERENCE sous CRD (de préférence avec le macaron Concours de Bordeaux)
Emballage en carton classique car les vins sont reconditionnés par nos soins avant envoi.

DOCUMENTS A FOURNIR

ATTENTION : VOTRE RAISON SOCIALE DOIT ETRE IDENTIQUE SUR TOUS VOS DOCUMENTS

☐ **Une fiche d'inscription par vin présenté**
☐ **Certificat d'analyse et de pureté datant de moins d'un an**
Celui-ci doit être délivré par un laboratoire français.
☐ **Facture proforma :**
- **les prix déclarés doivent être réels et indiqués en HT**
- **le moyen de transport est l'avion**
- **elle doit être libellée à l'adresse suivante :**

AANA
Maison de l'Agriculture et de la Forêt
Cité Mondiale
6 parvis des Chartrons
33075 BORDEAUX CEDEX

LIVRAISON DES VINS ET DOCUMENTS A BLANQUEFORT AU PLUS TARD LE 25 JUILLET 2019

Chambre d'Agriculture de Gironde : TEL : 05 56 35 00 00

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA GIRONDE
CONCOURS DE BORDEAUX VINS D'AQUITAINE
39 RUE MICHEL DE MONTAIGNE – CS 20115
33295 BLANQUEFORT CEDEX

N.B : Compte tenu des contraintes logistiques liées au transport des vins en Chine, seules les 150 premières inscriptions seront prises en compte.

10ème FESTIVAL DES VINS DE BORDEAUXET DE NOUVELLE-AQUITAINE

TASTINGS Vins et Spiritueux Nouvelle-Aquitaine
Les 29 OCTOBRE ET 1er NOVEMBRE 2019

DOSSIER D'INSCRIPTION « TASTINGS CHENGDU/WUHAN »

A retourner à l'AANA - Avant le Jeudi 25 Juillet 2019

Merci de renvoyer cette demande d'inscription complétée accompagnée de **votre acompte de 50 % du montant total** à : **l'AAPrA** – Cité Mondiale - 6 Parvis des Chartrons – 33075 Bordeaux Cedex

Société : .....
Contact pour ce salon : .....
Fonction : .....
Adresse : .....
Code postal :..... Ville : .....
Téléphone : .....Fax : .....
E-mail du contact : .....
N° de SIRET : .....N° d'Identification TVA :.....
Code APE : .....

Merci de cocher la formule souhaitée :

- ☐ **1 TASTING – 1 500 € HT – COCHER LA VILLE SOUHAITEE**
- ☐ **2 TASTINGS – 2 300 € HT – COCHER DEUX VILLES SOUHAITEES**

(Chaque montant comprend les frais d'organisation du « tasting », le transport de vos échantillons, la mise à disposition d'un espace de travail)

☐ CHENGDU 29 OCTOBRE 2019	☐ WUHAN 1er NOVEMBRE 2019

PAIEMENT : Acompte de 50% de votre participation par chèque à l'ordre de l'AANA. Le solde avant la manifestation.
AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS LE VERSEMENT DE CET ACOMPTE POUR LEQUEL L'AANA POURRA ETABLIR UNE FACTURE SUR DEMANDE.
AUCUNE INSCRIPTION SUR UN SALON NE POURRA ETRE PRISE EN COMPTE SI L'EXPOSANT N'A PAS REGLE LA TOTALITE DE SES FACTURES RELATIVES AUX MANIFESTATIONS ANTERIEURES.

Attention : il n'y aura que 15 places. Nous prendrons en compte les inscriptions par ordre d'arrivée de dossiers complets avec le chèque d'acompte.

En cas d'annulation par l'exposant :
Entre 4 mois et 2 mois avant le début du salon : **l'acompte versé et facturé restera acquis à l'AANA.**
Moins de 2 mois avant le début du salon : **la totalité de la prestation fera l'objet d'une facture** qui sera adressée à l'exposant déduction faite de l'acompte.

Dès votre inscription, pensez à l'envoi de vos échantillons (voir procédure jointe). Vous recevrez une fiche de présentation à remplir pour figurer au catalogue de la manifestation.

Nom du signataire :
Fait à : ..... le .....
Signature + Cachet de l'entreprise (**obligatoire**) :

TASTINGS Vins et Spiritueux Nouvelle-Aquitaine
Les 29 OCTOBRE ET 1er NOVEMBRE 2019

PROCEDURE D'ENVOI DES VINS
« Rencontres d'Acheteurs B TO B AANA/BUSINESSFRANCE »

WS LOGISTICS
Balguerie Events Logistics

Mode Opératoire – Dédouanement conventionnel Chine

Date de réception des copies informatiques des documents : 6 Septembre 2019

Date de réception des échantillons et des documents originaux : 12 Septembre 2019

ATTENTION AUX DELAIS POUR OBTENIR LES DOCUMENTS !

Uniquement après notre accord, envoi des **ORIGINAUX** chez W&S Logistics par **courrier recommandé** pour éviter la perte.

ATTENTION : Sur tous les documents demandés, les mentions suivantes doivent être exactement les mêmes: nombre de bouteilles, appellations, poids brut et poids net, litrages, degrés, désignations commerciales, millésimes, cépages, raison sociale, adresse, etc.
Merci d'utiliser le lien « Partage de fichiers » ci-dessous pour envoyer votre dossier :
https://share.balguerie.com/

CONDITIONNEMENT ET ETIQUETTAGE

Caisses bois non autorisées.

Il est nécessaire d'utiliser des cartons solides de type « export » résistants à plusieurs manutentions et plusieurs modes de transports successifs.

Etiquette à poser selon l'*Annexe 3* avec numérotation en série comme indiquée sur la facture pro-forma (*Exemple* : carton N°1/3, puis N°2/3 et N°3/3)

MERCI DE SEPARER DANS DES CARTONS DIFFERENTS :

- LES VINS/CHAMPAGNES

- LE MATERIEL PROMOTIONNEL

DOUANE

- Les vins peuvent être expédiés **sous capsules CRD** ou **sous DAE (DAE national / DAE export)**. Pour établir un DAE national, merci d'utiliser notre numéro d'accises : **FR098060E5415**
- Les spiritueux doivent être obligatoirement expédiés **sous DAE export**. Pour établir un DAE export, merci de mettre le bureau de sortie suivant: **FR000600**. Le destinataire doit être identique à celui sur le certificat d'origine et la packing list

TASTINGS Vins et Spiritueux Nouvelle-Aquitaine
Les 29 OCTOBRE ET 1er NOVEMBRE 2019

DOCUMENTATION

Les documents suivants seront demandés aux participants :

DOCUMENTS	A FOURNIR	REDACTION	CONTENU		
Facture commerciale / liste de colisage (Annexe 1 et 2)	Une copie par mail puis l'original signé et tamponné par courrier après validation	A rédiger **en anglais** et à renvoyer à W&S Logistics **sous format Excel**	OBLIGATOIREMENT le document *«Annexe 1»* pour lister vos vins/champagnes et *«Annexe 2»* pour votre matériel publicitaire ci-joints.» Les prix déclarés doivent être réels. Votre facture doit exactement correspondre au contenu de vos cartons. Bien vérifier les totaux sur la facture proforma/packing list (bouteilles, cartons, poids brut, litrage et valeur déclarée)	Pour le matériel promotionnel : le terme « promotional material » est refusé par les autorités douanières chinoises ; il faut détailler chaque article et indiquer la quantité envoyée. Merci de noter que l'envoi de livres (dotés de codes ISB) est proscrit. Si vous n'avez pas de numéro EORI, merci de vous rapprocher de W&S Logistics.	Après validation de votre fichier Excel par W&S LOGISTICS : imprimer cette facture en couleur, y apposer le tampon de votre société, dater et signer.
Certificat d'origine	Une copie par mail puis l'original signé et tamponné par courrier après validation	A rédiger **en anglais**, **sans degré ni poids brut**	Via internet : www.formalites-export.com ou auprès de votre CCI ou interprofession Merci de soumettre à W&S Logistics par email le brouillon pour accord, avant de faire valider le certificat. Une fois le certificat validé, merci de nous en joindre une copie par scan et l'original par courrier recommandé. Expéditeur: Votre société (*identique à celle sur votre facture, certificat d'embouteillage, rapports d'analyses et certificats de pureté*) Destinataire : **SHANGHAI CHENG YI LOGISTICS CO., LTD** 6F, No.7 ELEVATOR, No38, DE BAO ROAD, WGQ FTZ, SHANGHAI, CHINA	Le nom complet et le millésime de chaque référence doivent être écrits sur le certificat d'origine.	

			Les duplicatas de ce document ainsi que les certificats électroniques ne sont pas acceptés.		
Certificat de pureté sanitaire et de libre vente	Une copie par mail	A rédiger **en anglais**	Présence **impérative** du terme « Sanitaire » ou « Sanitary » sur le certificat pour être validé. Expéditeur: Votre société (*identique à celle sur votre facture, certificat d'embouteillage, rapports d'analyses et certificats de pureté*) Destinataire (Facultatif) : identique au certificat d'origine		Si la référence a déjà été analysée, un duplicata peut être émis. Les documents originaux sont ceux avec le tampon du laboratoire .
Rapport d'analyses	Une copie par mail	A rédiger **en anglais**	A demander en même temps que le certificat de pureté sanitaire et de libre vente. Destinataire (facultatif) : identique au certificat d'origine		
Etiquettes et contre-étiquettes	Une copie par scan en couleur par mail puis **les originales par courrier après validation**	**STRICTEMENT IDENTIQUES A CELLES QUI SONT SUR VOS BOUTEILLES**	Avant envoi des exemplaires originaux : Copie **numérique en couleur** des étiquettes et contre-étiquettes par email	**Les copies en couleur ou les étiquettes modifiées ne seront pas acceptées**	Si vous possédez déjà une contre-étiquette en chinois, merci de bien vouloir également la joindre
Certificat de mise en bouteille	Une copie par mail puis l'original signé et tamponné par courrier après validation	A Rédiger en **anglais**, avec le nombre de bouteilles expédiées pour l'opération	**Date exacte** de mise en bouteille (jour, mois, année) **et numéro de lot** obligatoires	Un document avec l'entête de votre société est suffisant (il n'est pas nécessaire de demander à l'embouteilleur)	Si un numéro de lot est indiqué sur vos rapports et certificats de pureté : le dupliquer sur le certificat de mise en bouteille

TASTINGS Vins et Spiritueux Nouvelle-Aquitaine
Les 29 OCTOBRE ET 1er NOVEMBRE 2019

PRELEVEMENTS CIQ

La CIQ en Chine prélèvera désormais 5-10% sur la globalité des références envoyées dans notre groupage. Une bouteille par référence sera prélevée sur les références sélectionnées.

Le choix des références prélevées est aléatoire. Certains expéditeurs seront concernés, d'autres non.

Nous ne demandons pas d'envoyer des bouteilles supplémentaires pour la CIQ, mais par mesure de précaution, vous pouvez rajouter une bouteille par référence à votre expédition. Ces bouteilles doivent être reprises sur tous les documents.

LES ERREURS DE REDACTION A EVITER

- Raison sociale : identique sur tous les documents (sauf pour les négociants)
- Exemples d'erreurs fréquentes : SARL TROIS COLLINES / CHATEAU TROIS COLLINES / DOMAINE TROIS COLLINES
- Désignation commerciale : Les éventuels termes « Réserve », « Tradition » ou encore « Cuvée Spéciale » doivent être reportés dans l'ensemble des documents.
- Degré : Bien qu'une différence de +/-0.5% est tolérée en France, elle n'est pas acceptée en Chine.
- Exemples d'erreurs fréquentes : Etiquette : Château X - 13.00 % / Sur la facture : Château X - 13.50 %
- L'adresse : Exactement la même sur tous les documents.
- Les abréviations : Il est préférable d'écrire les noms complets sur tous les documents
- Exemples d'erreurs fréquentes : « CHT » pour château, « V.VIGNES » pour Vielles Vignes, etc.
- Le nom et l'adresse du destinataire : attention aux fautes de frappe / orthographe
- Exemples d'erreurs fréquentes : « SHANGAI » au lieu de « SHANGHAI »
-

Il est impératif que le nombre de bouteilles, poids brut, poids net, désignations commerciales des vins, appellations, millésimes, cépages, litrage, raison sociale, etc. <u>doivent exactement être les mêmes dans tous les documents ! Les douanes chinoises y prêtent une grande attention !</u>

Dans le cas d'envoi de matériel promotionnel, il est impératif de détailler les articles envoyés, leur quantité respective ainsi que leur valeur unitaire (exemple : 80 pens – 0.20€ par article, 60 leaflets – 1.30€ par article, etc.). Le terme « matériel promotionnel » est interdit.